

# CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDROT

## Séance du 7 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur JAUSSERAND Jean-Pierre, Maire.

PRESENTS : Jean-Pierre JAUSSERAND, Edouard LENGAIGNE, Sandrine GARRELIS, François DUMEAU, Bernard DELONG, Raymond VEUX, Laurence SIMON, Odile RAMBAUD, Sylvie LEGLISE, Jean-Noël BOYER, Jean-Paul TROCMET, Christine MEROT

EXCUSES : Carole BRAU (procuration à M. JAUSSERAND) Roger NETTE

SECRETAIRE DE SEANCE : Odile RAMBAUD

Le compte rendu de la séance précédente fait l'objet d'une observation de la part de Mme RAMBAUD qui indique qu'à la page 2 chapitre « Point sur les fluides », il est indiqué une baisse de 23% de consommation de gaz, alors qu'il s'agit d'une baisse de 23% de dépense sur la facturation de cette énergie.

Après rectification le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

#### Vote du Compte administratif 2017

##### *Budget principal*

Après avoir présenté le compte de gestion établi par Madame DEGOUY, monsieur le Maire passe la parole à Monsieur LENGAIGNE qui donne, chapitre par chapitre, les résultats des lignes budgétaires 2017.

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 165 107.68 €. Quant à la section d'investissement, le déficit de 2016 de 102 809.50 € a été couvert puisque le résultat définitif d'investissement fait apparaître un excédent de 28 034.96 € fin 2017.

Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif du budget communal.

## Budget Annexe ASSAINISSEMENT

Après avoir présenté le compte de gestion établi par Madame DEGOUY, monsieur LENGAIGNE présente maintenant les lignes budgétaires du compte administratif 2017 qui font apparaître en section d'exploitation un déficit de 9 143.52 € et en investissement un excédent de 234 906.39 €.

Monsieur le Maire s'étant retiré le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif du budget assainissement.

### **Demandes de subventions**

#### ***Association Secours Populaire***

Le Conseil Municipal après discussion décide à l'unanimité de ne pas subventionner cette association, du fait que nous subventionnons déjà la Croix Rouge Française.

#### ***Association Côtes de Bordeaux-St-Macaire***

Le Conseil Municipal après discussion décide par 11 VOIX CONTRE, 1 VOIX POUR et 1 ABSTENTION de ne pas donner de suite favorable à cette demande

#### ***Association de Défense des Droits des Accidentés et des Handicapés (ADDA)***

Le Conseil municipal émet à l'unanimité un avis défavorable à cette demande

#### ***Croix-Rouge Française***

Le Conseil Municipal par 9 VOIX POUR et 4 VOIX CONTRE, décide de reconduire l'aide apportée par une subvention annuelle de 500 €.

### **Personnel communal**

#### **Arrêt maladie**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'absence de Madame JIMENEZ Catherine durant 6 semaines pour cause de maladie. Il est donc nécessaire de prévoir son remplacement, en dehors du temps scolaire : au service de la cantine ainsi que pour le ménage des classes maternelles le soir.

Il propose de recruter Laurie BABIN qui travaille déjà sur notre commune, au niveau du périscolaire.

Le conseil Municipal émet un avis favorable et propose de faire signer un contrat à durée déterminée de 12H hebdomadaires à Laurie BABIN jusqu'au 5 avril 2018.

### Suppression et création de poste d'adjoint technique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une proposition d'avancement de grade du Centre de Gestion pour Monsieur JIMENEZ José en tant qu'adjoint technique de 1<sup>er</sup> classe dès le 1<sup>er</sup> MARS.

Il a donc constitué le dossier de demande d'avancement pour lequel la commission administrative paritaire a émis un avis favorable le 28 février 2018.

Il propose donc au Conseil Municipal de supprimer son poste actuel d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> Classe et d'ouvrir un poste d'adjoint technique de 1<sup>er</sup> classe au 1<sup>er</sup> Avril 2018, avant son départ à la retraite prévu l'année prochaine.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité pour la promotion de M. JIMENEZ

### **Ecole**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu M. BERTHOU, Inspecteur de l'Education Nationale, suite à l'information de fermeture de classe prévue pour la rentrée prochaine.

Monsieur le Maire en accord avec M. BERTHOU, a proposé d'organiser dès la rentrée prochaine, un accueil des enfants de moins de trois ans sur notre commune, car il y a de la demande.

### **Location des salles communales**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il est favorable ou pas pour modifier le tarif de location des salles communales, celui-ci n'ayant pas été revu depuis l'année 2014.

#### Tarifs actuels :

	<u>Centre socio Culturel</u>	<u>Foyer rural</u>
Caudrotais	100 €	300 €
Hors commune	400 €	600 €

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'appliquer les tarifs suivants, à compter du 10 mars 2018 :

	<u>Centre socio Culturel</u>	<u>Foyer rural</u>
Caudrotais	100 € pour 1 salle 150 € pour 2 salles	300 €
Hors commune	400 € pour 1 salle 500 € pour deux salles	600 €

La séance est levée à 19 h 45.



A collection of handwritten signatures in black ink, including the name 'Kermet Paul' written in a cursive script.